

Image not found or type unknown



Vices cachés sur maison individuelle

Par **mmenath**, le **06/05/2010** à **21:00**

Bonjour,

J'ai vendu une maison en juin 2008, sans certificat de conformité de l'assainissement individuel car réserves. J'ai reçu ce matin, un recommandé de l'acheteur me demandant de mettre aux normes le système d'assainissement à mes frais pour vice cachés car non informé des réserves.

Quels sont vos conseils ?